

**MAIRIE DE VALBELLE**  
**DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

**N°37/2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON et GONNET, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, RICHAUD et DAUMAS.

Absents excusés : Madame RENON et Monsieur CHAUVEAUX.

Convocation et affichage : 12/07/2022

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 7.

**Objet : DEVIS TRAVAUX LOGEMENT COMMUNAL LE PRESBYTERE**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que le presbytère a été loué au 1<sup>er</sup> juillet.

Il indique que des travaux sont nécessaires, ceux-ci pouvant être réalisés en présence des locataires. Les travaux consistent au changement du plan de travail et de l'évier de la cuisine, la fourniture et la mise en place d'un volet roulant, le changement des barilletts des portes d'entrées et la reprise de volets bois. Le devis de l'entreprise Pierre PESCE se monte à 2546 € HT.

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur ce dossier.

**Le Conseil, à l'unanimité,**

- **approuve les travaux du logement communal le Presbytère présentés ci-dessus,**
- **approuve le devis proposé par l'entreprise Pierre PESCE d'un montant de 2546.00 € HT**
- **Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 26 juillet 2022.

**Le Maire,**

**Pierre-Yves VADOT**

